

Les ressources policières au Canada, 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 3 octobre 2019

En 2017-2018, les dépenses de fonctionnement des services de police se sont chiffrées à 15,1 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente, après rajustement pour tenir compte de l'inflation. En 2018, le nombre de policiers a diminué de 1 % au Canada.

À l'instar des années précédentes, la grande majorité des dépenses en 2017-2018 ont été consacrées aux traitements et aux salaires (66 %) ainsi qu'aux avantages sociaux (15 %). Les autres dépenses de fonctionnement constituaient la proportion restante de 18 %.

Après rajustement pour tenir compte de l'inflation, les dépenses de fonctionnement des services de police au Canada se sont élevées à 318 \$ par habitant en 2017-2018. Il s'agit du coût par habitant le plus élevé depuis celui de 321 \$ atteint en 2012-2013.

En plus des salaires et des traitements, des avantages sociaux et des autres dépenses de fonctionnement, les services de police ont consacré 666 millions de dollars aux dépenses en immobilisations, comme pour l'achat de véhicules, d'équipement des policiers, de nouveaux immeubles ainsi que pour les opérations de technologie de l'information. C'était la première fois que des données sur les dépenses en immobilisations étaient recueillies dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière.

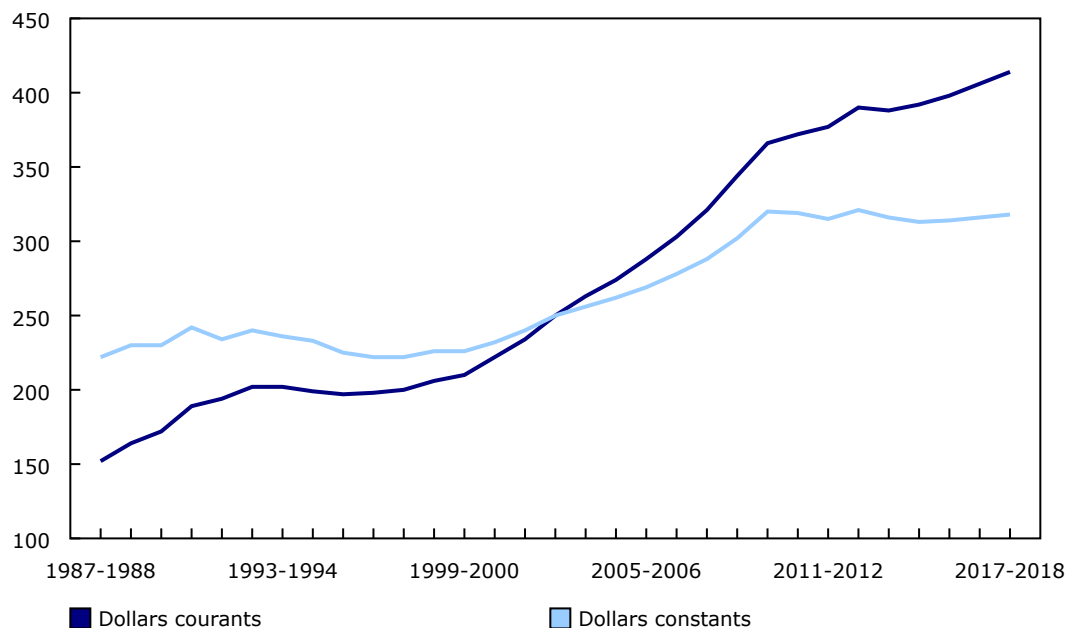
En 2017-2018, certains des plus importants facteurs de coûts à l'origine des dépenses engagées par les services de police canadiens (déclarés en tant que dépenses de fonctionnement ou en tant que dépenses en immobilisations) étaient les radios (193,0 millions de dollars); les logiciels, les applications et les systèmes informatiques (146,7 millions de dollars); les autres appareils de télécommunication (85,4 millions de dollars); les ordinateurs et le matériel informatique (77,7 millions de dollars). Ces montants donnent un aperçu des coûts réels engagés par les services de police partout au Canada.

Une analyse détaillée est présentée dans le nouvel article de *Juristat* publié aujourd'hui sous le titre « [Les ressources policières au Canada, 2018](#) » de même que dans l'infographie connexe intitulée « [Le personnel et les dépenses des services de police au Canada, 2018](#) ».



Graphique 1 Dépenses des services de police par habitant, en dollars courants et en dollars constants, Canada, 1987-1988 à 2017-2018

dépenses par habitant, en dollars



Note(s) : Les dollars courants constituent le coût des articles en fonction de l'année au cours de laquelle ils ont été achetés. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. L'indice des prix à la consommation a été utilisé pour calculer les dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100). Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 tirées des données du Recensement de 2016. Les données démographiques ont été révisées rétroactivement à 2011. Division de la démographie de Statistique Canada.
Source(s) : Enquête sur l'administration policière (3301).

Le taux de policiers affiche une baisse depuis 2011

Le 15 mai 2018, on comptait 68 562 policiers au Canada, en baisse de 463 par rapport à l'année précédente. Par conséquent, le taux de policiers s'est établi à 185 pour 100 000 habitants en 2018, ce qui constitue un recul de 2 %. Il s'agit du plus faible taux observé depuis 2001 et de la septième baisse annuelle consécutive du taux de policiers.

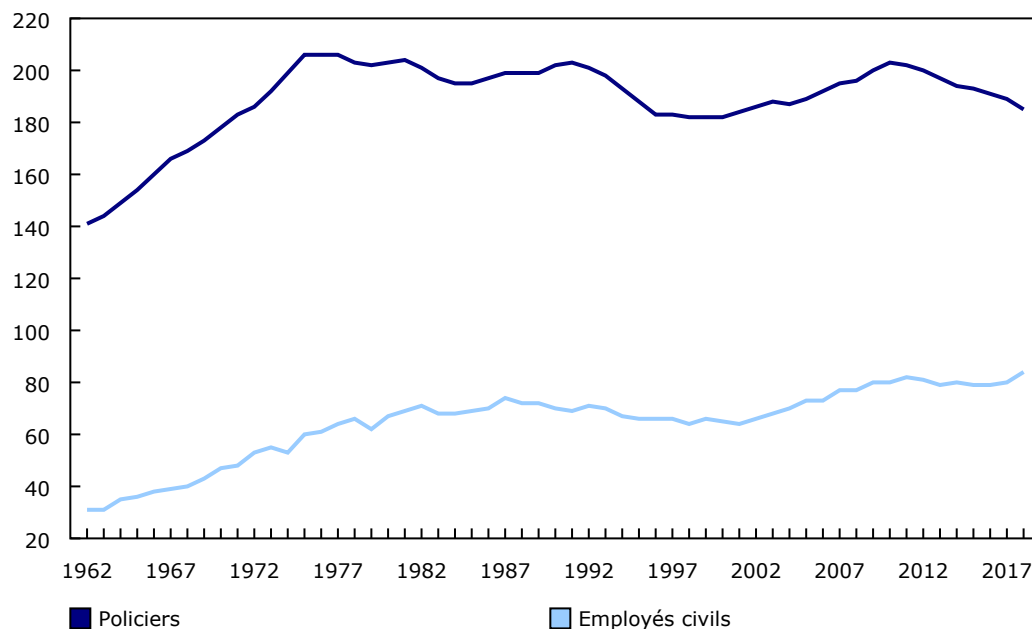
En 2018, le taux de policiers a affiché une baisse dans neuf provinces et territoires. Les reculs les plus marqués ont été observés en Saskatchewan (-8 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (-4 %) et en Ontario (-4 %). En revanche, le taux a augmenté en Nouvelle-Écosse (+1 %), au Yukon (+1 %), en Colombie-Britannique (+2 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (+2 %).

Les services de police de Calgary (-11 %) et de Toronto (-8 %) ont enregistré les baisses du taux de policiers les plus prononcées, tandis que ceux de Richmond (+10 %), de Kelowna (+9 %), de Longueuil (+7 %) et de la région de Codioc (+6 %) ont déclaré les plus fortes hausses.

Graphique 2

Taux de policiers et d'employés civils pour 100 000 habitants, Canada, 1962 à 2018

policiers et employés civils pour 100 000 habitants



Note(s) : Les policiers désignent les policiers assermentés permanents de tous les grades (en équivalents temps plein). Les employés civils comprennent tous les employés civils permanents, les agents spéciaux permanents et les recrues embauchés par un service de police. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. D'autres données sont présentées aux tableaux 35-10-0076 et 35-10-0078.

Source(s) : Enquête sur l'administration policière (3301).

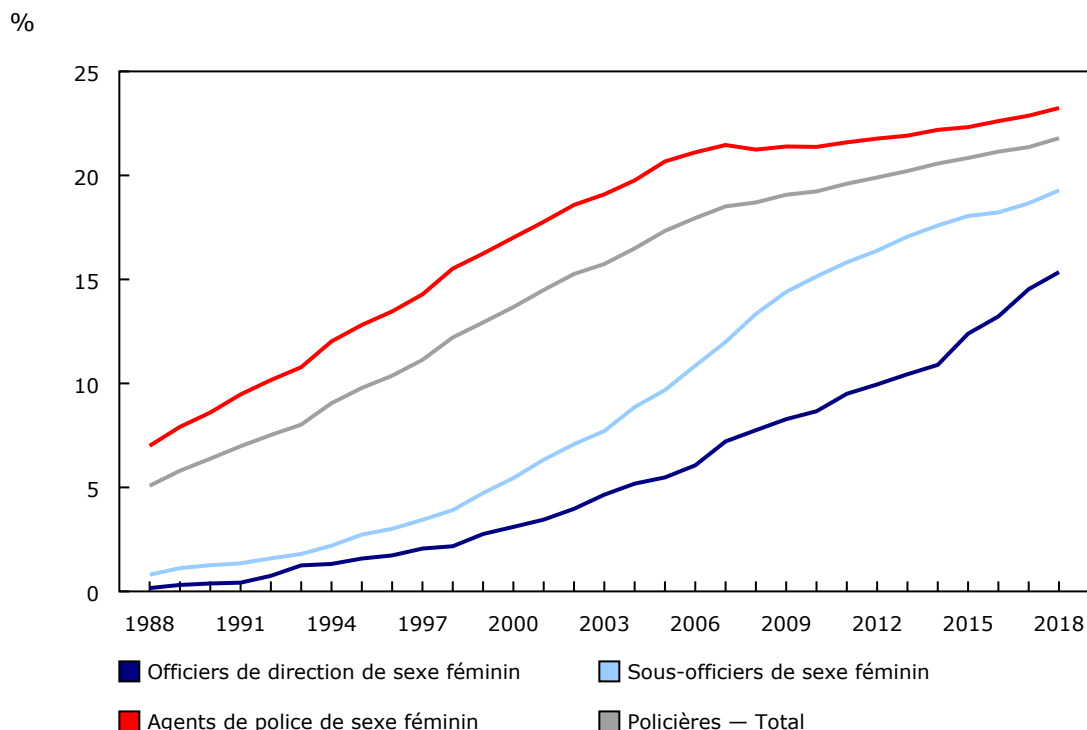
Le nombre de policières continue de croître au sein de tous les grades

Le nombre de femmes au sein des services de police a augmenté de 196 en 2018, en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble, on comptait 14 943 policières au Canada en 2018, lesquelles représentaient 22 % de tous les policiers. La proportion de policières n'a cessé d'augmenter de manière constante depuis que les données ont commencé à être recueillies en 1986, soit l'année durant laquelle les femmes représentaient 4 % de l'effectif policier total.

La représentation des femmes parmi les agents de police et les officiers supérieurs a continué de suivre une tendance à la hausse en 2018 : au Canada, les femmes représentaient 23 % des agents de police, 19 % des sous-officiers et 15 % des officiers de direction.

Graphique 3 Policières en pourcentage de l'ensemble des policiers, selon le grade, Canada, 1988 à 2018



Note(s) : Les officiers de direction sont les personnes qui ont obtenu le statut d'officier supérieur, habituellement le grade de lieutenant ou un grade supérieur, comme celui de chef, de chef adjoint, de capitaine, de surintendant d'état-major, de surintendant, d'inspecteur d'état-major, d'inspecteur et de lieutenant ainsi que les autres personnes ayant un grade équivalent. Les sous-officiers sont les personnes dont le grade se situe entre celui de caporal sergent-major, de sergent-major, de sergent-major d'état-major, de sergent d'état-major, de sergent, de caporal et les autres grades équivalents. D'autres données sont présentées aux tableaux 35-10-0076 et 35-10-0078.

Source(s) : Enquête sur l'administration policière (3301).

Près de 10 % des policiers appartiennent à une minorité visible

Les minorités visibles représentaient plus du cinquième (22 %) de la population canadienne en 2016, alors qu'elles représentaient 8 % des policiers et 12 % des recrues en 2018.

Plus précisément, le quart des policiers du Service de police de Toronto (25 %) et du Service de police de Vancouver (25 %) appartenaient à une minorité visible, alors que c'était le cas du cinquième des policiers de la Police régionale de Peel (20 %). Selon les données du Recensement de 2016, 51 % de la population de Toronto a déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles, tout comme 48 % de la population de Vancouver et 62 % de celle de Peel. À Montréal, 8 % des policiers du Service de police de la Ville de Montréal ont déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles, alors que c'était le cas du tiers de la population de la ville.

Moins de 5 % des policiers ont déclaré être Autochtones

En 2016, les Autochtones représentaient 5 % de la population du Canada. En date du 15 mai 2018, 4 % des policiers (ou 2 829) et 3 % des recrues étaient Autochtones.

Au sein des services de police des Premières Nations, 62 % des policiers ont déclaré être Autochtones, alors que cette proportion était de 8 % au sein de la Gendarmerie royale du Canada. La proportion de policiers qui ont déclaré être Autochtones au sein des services de police municipaux était de 2 %, alors que la proportion au sein de la Police provinciale de l'Ontario était également de 2 % et celle au sein de la Sûreté du Québec était de 1 %.

Le nombre d'employés civils au sein des services de police continue de croître

En plus des policiers assermentés, les services de police employaient l'équivalent de 31 050 personnes à temps plein au 15 mai 2018, soit 1 998 employés de plus (+7 %) que l'année précédente. Cet effectif était composé de 26 851 employés civils (86 %), de 2 539 agents spéciaux (8 %) et de 1 660 recrues (5 %). Le nombre d'employés civils au sein des forces policières augmente de façon constante depuis le début de la collecte des données en 1962.

Les femmes représentaient 71 % du personnel civil des services de police, 36 % des agents spéciaux et 24 % des recrues.

Tableau 1
Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2018

	Policiers ¹ — Total	Policiers ¹ — Taux pour 100 000 habitants	Policiers ¹ — Variation du taux en pourcent age ⁴	Employé s civils ²³ — Total	Employé s civils ²³ — Taux pour 100 000 habitants	Employé s civils ²³ — Variation du taux en pourcent age ⁴	Effectif total	Policiers en proportion de l'effectif total	Employé s civils en proportion de l'effectif total	Ratio policiers- employés civils
	nombre	taux ⁵	pourcent age	nombre	taux ⁵	pourcent age	nombre	pourcentage	ratio	
1962	26 129	140,6	...	5 699	30,7	...	31 828	82,1	17,9	4,6
1963	27 333	144,4	2,7	5 935	31,4	2,3	33 268	82,2	17,8	4,6
1964	28 823	149,4	3,5	6 655	34,5	9,9	35 478	81,2	18,8	4,3
1965	30 146	153,5	2,7	7 133	36,3	5,2	37 279	80,9	19,1	4,2
1966	32 086	160,3	4,4	7 583	37,9	4,4	39 669	80,9	19,1	4,2
1967	33 792	165,8	3,4	8 018	39,3	3,7	41 810	80,8	19,2	4,2
1968	34 887	168,5	1,6	8 351	40,3	2,5	43 238	80,7	19,3	4,2
1969	36 342	173,0	2,7	8 963	42,7	6,0	45 305	80,2	19,8	4,1
1970	37 949	178,2	3,0	9 936	46,7	9,4	47 885	79,3	20,7	3,8
1971	40 148	182,8	2,6	10 597	48,3	3,4	50 745	79,1	20,9	3,8
1972	41 214	185,5	1,5	11 762	52,9	9,5	52 976	77,8	22,2	3,5
1973	43 142	191,8	3,4	12 297	54,7	3,4	55 439	77,8	22,2	3,5
1974	45 276	198,5	3,5	12 085	53,0	-3,1	57 361	78,9	21,1	3,7
1975	47 713	206,2	3,9	13 794	59,6	12,5	61 507	77,6	22,4	3,5
1976	48 213	205,6	-0,3	14 377	61,3	2,9	62 590	77,0	23,0	3,4
1977	48 764	205,5	0,0	15 231	64,2	4,7	63 995	76,2	23,8	3,2
1978	48 705	203,2	-1,1	15 749	65,7	2,3	64 454	75,6	24,4	3,1
1979	48 990	202,4	-0,4	15 001	62,0	-5,6	63 991	76,6	23,4	3,3
1980	49 841	203,3	0,4	16 410	66,9	7,9	66 251	75,2	24,8	3,0
1981	50 563	203,7	0,2	16 999	68,5	2,4	67 562	74,8	25,2	3,0
1982	50 539	201,2	-1,2	17 738	70,6	3,1	68 277	74,0	26,0	2,8
1983	50 081	197,4	-1,9	17 342	68,4	-3,1	67 423	74,3	25,7	2,9
1984	50 010	195,3	-1,1	17 503	68,4	0,0	67 513	74,1	25,9	2,9
1985	50 351	194,8	-0,3	17 702	68,5	0,1	68 053	74,0	26,0	2,8
1986	51 425	197,0	1,1	18 273	70,0	2,2	69 698	73,8	26,2	2,8
1987	52 510	198,5	0,8	19 558	73,9	5,6	72 068	72,9	27,1	2,7
1988	53 312	199,0	0,2	19 407	72,4	-2,1	72 719	73,3	26,7	2,7
1989	54 211	198,7	-0,1	19 526	71,6	-1,2	73 737	73,5	26,5	2,8
1990	56 034	202,3	1,8	19 259	69,5	-2,8	75 293	74,4	25,6	2,9
1991	56 768	202,5	0,1	19 440	69,4	-0,3	76 208	74,5	25,5	2,9
1992	56 992	200,9	-0,8	20 059	70,7	2,0	77 051	74,0	26,0	2,8
1993	56 901	198,4	-1,3	19 956	69,6	-1,6	76 857	74,0	26,0	2,9
1994	55 859	192,6	-2,9	19 492	67,2	-3,4	75 351	74,1	25,9	2,9
1995	55 008	187,7	-2,5	19 259	65,7	-2,2	74 267	74,1	25,9	2,9
1996	54 323	183,5	-2,3	19 603	66,2	0,7	73 926	73,5	26,5	2,8
1997	54 719	183,0	-0,3	19 679	65,8	-0,6	74 398	73,5	26,5	2,8
1998	54 763	181,6	-0,7	19 383	64,3	-2,3	74 146	73,9	26,1	2,8
1999	55 321	182,0	0,2	20 169	66,3	3,2	75 490	73,3	26,7	2,7
2000	55 954	182,3	0,2	19 917	64,9	-2,2	75 871	73,7	26,3	2,8
2001	57 076	184,0	0,9	19 982	64,4	-0,7	77 058	74,1	25,9	2,9
2002	58 422	186,3	1,3	20 732	66,1	2,6	79 154	73,8	26,2	2,8
2003	59 412	187,8	0,8	21 476	67,9	2,7	80 888	73,4	26,6	2,8
2004	59 800	187,2	-0,3	22 212	69,5	2,5	82 012	72,9	27,1	2,7
2005	61 026	189,3	1,1	23 391	72,5	4,3	84 417	72,3	27,7	2,6
2006	62 461	191,8	1,3	23 911	73,4	1,2	86 372	72,3	27,7	2,6
2007	64 134	195,0	1,7	25 295	76,9	4,8	89 429	71,7	28,3	2,5
2008	65 283	196,4	0,7	25 630	77,1	0,2	90 913	71,8	28,2	2,5
2009	67 243	200,0	1,8	27 056	80,5	4,4	94 299	71,3	28,7	2,5
2010	69 068	203,1	1,6	27 357	80,4	0,0	96 425	71,6	28,4	2,5
2011 ^f	69 424	202,2	-0,5	28 142	82,0	1,9	97 566	71,2	28,8	2,5
2012 ^f	69 505	200,2	-1,0	28 202	81,2	-0,9	97 707	71,1	28,9	2,5
2013 ^f	69 250	197,4	-1,4	27 870	79,4	-2,2	97 120	71,3	28,7	2,5

Tableau 1
Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2018

	Policiers ¹ — Total	Policiers ¹ — Taux pour 100 000 habitants	Policiers ¹ — Variation du taux en pourcent age ⁴	Employé s civils ²³ — Total	Employé s civils ²³ — Taux pour 100 000 habitants	Employé s civils ²³ — Variation du taux en pourcent age ⁴	Effectif total	Policiers en proportio n de l'effectif total	Employé s civils en proportio n de l'effectif total	Ratio policiers- employés civils
2014 ^r	68 806	194,2	-1,6	28 425	80,2	1,0	97 231	70,8	29,2	2,4
2015 ^r	68 772	192,6	-0,8	28 371	79,5	-0,9	97 143	70,8	29,2	2,4
2016 ^r	68 859	190,7	-1,0	28 436	78,7	-0,9	97 295	70,8	29,2	2,4
2017 ^r	69 025	188,9	-0,9	29 052	79,5	1,0	98 077	70,4	29,6	2,4
2018	68 562	185,0	-2,1	31 050	83,8	5,4	99 612	68,8	31,2	2,2

^r révisé

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Représente le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Ce nombre comprend également les policiers qui sont affectés à des postes dans le cadre de contrats et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers en congé pour une longue période qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.
2. Comprend les travailleurs civils employés par les services de police qui occupent des postes permanents tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, de cadet, d'agent spécial, d'agent de sécurité, de brigadier scolaire et d'agent chargé de l'application des règlements municipaux. L'Enquête sur l'administration policière permet uniquement de recueillir des données sur les employés civils rémunérés par le service de police. Par conséquent, si les employés civils d'un service de police sont rémunérés par la municipalité, comme dans le cas des détachements de la Gendarmerie royale du Canada et de certains services de police, ils ne sont pas représentés dans les données de l'enquête.
3. Les agents spéciaux et les recrues étaient compris dans le dénombrement des employés civils avant 2017. En 2018, Statistique Canada a commencé à recueillir les chiffres concernant les agents spéciaux et les recrues au moyen d'une question distincte, mais ceux-ci ont été ajoutés aux chiffres concernant les employés civils aux fins de comparabilité dans le présent tableau.
4. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis.
5. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note(s) : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en œuvre en 2018. Les données sur l'effectif policier sont relevées le jour de l'instantané (le 15 mai 2018 pour ce qui est des données les plus récentes). D'autres données sont offertes au tableau 35-10-0176.

Source(s) : Enquête sur l'administration policière (3301).

Note aux lecteurs

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine des différences relatives au nombre de policiers pour 100 000 habitants d'un secteur de compétence à un autre et d'un service de police à un autre. Par exemple, ces différences peuvent se manifester dans les priorités, les politiques, les procédures et les pratiques d'application de la loi ainsi que la disponibilité des ressources des services de police.

Au Canada, les données sur l'effectif policier et les dépenses des services de police sont recueillies chaque année par Statistique Canada au moyen de l'Enquête sur l'administration policière. À l'aide des données déclarées par chaque service de police au Canada, le présent rapport fournit des renseignements sur l'effectif policier à l'échelle du pays, des provinces et des territoires ainsi que des municipalités.

Les données figurant dans le présent rapport portent sur deux périodes distinctes. La plupart des renseignements sur l'effectif policier reposent sur le jour de l'instantané, soit le 15 mai 2018. Les données sur les dépenses reposent sur l'année civile ayant pris fin le 31 décembre 2017 (ou le 31 mars 2018 dans le cas des services de police dont la comptabilité se fait selon l'exercice financier).

Les données sur les policiers appartenant à une minorité visible reposent sur des comparaisons entre les données des divisions de recensement du Recensement de 2016 et les données des territoires desservis par les services de police, qui peuvent ne pas comprendre les mêmes subdivisions de recensement.

Dans le présent communiqué, les taux dont la variation en pourcentage s'arrondit à 0 % sont considérés comme étant stables.

Tableaux disponibles : [35-10-0059-01](#) et [35-10-0076-01](#) à [35-10-0079-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **3301**.

Il est maintenant possible de consulter l'article intitulé « [Les ressources policières au Canada, 2018](#) », qui fait partie de la publication *Juristat* ([85-002-X](#)).

L'infographie intitulée « [Le personnel et les dépenses des services de police au Canada, 2018](#) » ([11-627-M](#)) est également diffusée aujourd'hui.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).